INFORMATION ETANG

Après une période d'assec d'un an, le grand Breuil est à présent à nouveau en eau, mais à un niveau inférieur à sa cote normale, ceci pour permettre la vidange dans les prochains jours du petit Breuil. Ce dernier restera à son tour en assec pendant 1 an. A l'issue de cette période, les deux étangs auront bénéficié de cette « cure », l'assec ayant pour effet la minéralisation des sédiments.

Les deux moines seront également restaurés (c'est déjà le cas du moine du grand Breuil) et leur fonctionnement correct permettra une régulation précise du niveau des étangs.

L'île du fer à cheval a été reformée et plantée de plusieurs espèces (saules, aulnes, cyprès chauves).

La pêche pourra reprendre dès que toutes ces opérations seront terminées et en tout état de cause pas avant 2025.

Je rappelle que l'accès au lit des étangs demeure interdit en raison du danger très important qu'ils représentent et je remercie les parents de bien vouloir y sensibiliser leurs enfants.

Le Maire,

Roger DALLA COSTA

MAIRIE DE MARS LA TOUR
M. & M.